

COMMUNIQUE DE PRESSE



**De Patrick Bolli et Martine Volard ,
qui conduisent ensemble la liste du
Mouvement Démocrate de
Courbevoie « Courbevoie, j’y vis,
avec le MoDem, j’y crois »**

Martine Volard et Patrick Bolli, ainsi que l’équipe du Mouvement Démocrate de Courbevoie ont rencontré samedi 1er mars les résidents des résidences Les Damiers (Dalle de la Défense, secteur 1).

Ceux-ci leur ont exposé les difficultés qu’ils rencontrent avec leur bailleur, la société Logis Transports, filiale de la RATP, qui souhaite vendre l’immeuble et leur faire quitter la résidence.

Rappel des faits :

- Le 1er juillet 2002, la résidence est vendue par AXA à la société Logis Transports. Elle continue d’être gérée par Saggel Vendôme. AXA informe ses locataires que cette cession n’aura pas de conséquence pour eux. Effectivement, à ce moment, aucune modification n’est apportée aux bails en cours.
- **Fin 2006 (courrier non daté)**, la société Logis Transports informe les locataires que leur contrat de location est arrivé à échéance depuis le 1er août 2002. **Elle leur propose un nouveau contrat PLI, avec un effet rétroactif au 1er août 2002. La société précise qu’en cas de refus de signer ce nouveau contrat, elle dénoncera le bail. Affolé, beaucoup de signataires signent. Ce nouveau contrat est un bail de 3 mois reconductible. Les autres locataires engagent une action judiciaire toujours en cours.**
- Tous les nouveaux bails signés depuis cette date le sont également pour une durée de 3 mois reconductible. Beaucoup de logements vides ne sont plus reloués et murés.
- Début 2008, Logis Transports annonce par une lettre non timbrée, déposée dans les boîtes aux lettres de tous les locataires, son intention de vendre les immeubles à un investisseur, qui souhaite le démolir pour construire des tours de bureaux. Elle les informe également avoir mandaté une société pour établir un diagnostic d’occupation préalable à l’élaboration d’un plan de relogement.
- 4 février 2008, Logis Transports informe ses locataires que l’enquête pour réaliser ce diagnostic débutera à compter du 12 février et leur demande de prendre rendez-vous. Elle annonce 3 phases pour la réalisation de l’opération : la phase 1 de diagnostic d’occupation – la phase 2 qui présentera les résultats de ce diagnostic aux locataires et à la Ville de Courbevoie

et la phase 3 qui déterminera “les modalités du relogement, dans le cadre d’un dialogue participatif”.

Le Mouvement démocrate s’étonne qu’une société HLM, filiale de la RATP achète des immeubles en 2001 pour les céder en 2008 à un investisseur souhaitant les détruire. Pourquoi cet achat ?

A l’heure où la région parisienne manque cruellement de logements, nous nous inquiétons de la destruction envisagée de logements de qualité, qui ne souffrent que du mauvais entretien des façades par Logis Transports.

Nous dénonçons la façon inhumaine dont les locataires, dont beaucoup depuis de nombreuses années, ont été traités. Les courriers menaçants reçus, l’absence d’explication et de concertation, ont plongé de très nombreuses familles dans une angoisse vive et la peur du lendemain. Elle souhaitent toutes rester vivre dans un quartier qui leur plait, où leurs enfants sont scolarisés. Beaucoup de personnes âgées ne peuvent envisager un déménagement.

Nous nous étonnons du silence du maire de Courbevoie qui ne pouvait pas ignorer cette situation.

Nous dénonçons un projet identique pour la résidence Lorraine (11 à 17 square des Corolles) appartenant à l’OPHLM de Courbevoie. Les locataires ont été informés, sans consultation préalable du Conseil d’Administration, du projet de démolition de leur immeuble.

Nous condamnons des méthodes qui abandonnent volontairement des habitants de Courbevoie, sans leur prêter assistance. Nous nous inquiétons d’un projet d’extension de la Défense qui vise à supprimer les logements d’habitation, sans concertation avec les personnes concernées et sans accompagnement.

En conséquence, nous demandons à la société Logis Transports et à l’OPHLM de Courbevoie de cesser les opérations en cours, et en particulier les diagnostics d’occupation mis en oeuvre en dehors de toute concertation. Ils constituent une immixtion dans la vie privée des familles, contraire à la déclaration universelle des droits de l’homme.

Nous souhaitons auparavant que l’EPIC de la Défense nouvellement créé, ainsi que la Mairie de Courbevoie présentent officiellement et clairement leurs projets pour la Défense, et en particulier pour les immeubles d’habitation. Nous rappelons notre attachement au respect des habitants, de leur cadre de vie et de leur libre choix de leur lieu de vie. Aucun intérêt national ne nous semble de nature à justifier à la Défense, une remise en cause de ces droits.

Nous souhaitons que les projets d’extension de la Défense ne se fassent pas au détriment de logements indispensables.